



Nîmes le mardi 27 décembre 2022

**Objet:** Licence FFCC 2023 - **Stagiaire**

Cher ami sportif,

Voici venu le temps de penser à la saison 2023, et donc au renouvellement de votre licence (pour les anciens) ou à votre première adhésion (pour les nouveaux).

Pour votre catégorie d'adhérent la liste des pièces à fournir est :

- ✓ La demande manuscrite, obligatoire, doit être rédigée entièrement à la main **sur la note d'information** et dans les mêmes termes que le modèle joint.
- ✓ Bulletin d'adhésion
- ✓ Nom, Prénom, date et lieu de naissance, nationalité, adresse et téléphone
- ✓ Une pièce d'état civil
- ✓ Deux photos
- ✓ Le règlement de la cotisation
- ✓ Certificat médical délivré par un **médecin spécialiste du sport**, mentionnant l'absence de contre indication à la pratique de la course camarquoise en compétition
- ✓ Attestation de prise en compte à la sécurité sociale (l'original pourra être exigé par le secrétariat)

pour les mineurs:

- ✓ Autorisation du représentant légal de pratiquer la course camarquoise en compétition (y compris un éventuel sur-classement)

Je vous rappelle que pour pouvoir voter à l'assemblée générale, il faut être licencié pour l'année en cours (article 8 du règlement intérieur).

La FFCC rappelle que toute organisation d'une manifestation non validée par la Fédération est susceptible de poursuite disciplinaire à l'encontre des organisateurs et des participants de toute qualité. La FFCC rappelle également que tout évènement non-autorisé ne fera pas l'objet d'une couverture assurantielle de la FFCC.

Dans l'attente de recevoir votre dossier, je vous prie de bien vouloir agréer, cher ami sportif, l'expression de mes salutations sportives.

TRIOL Nicolas  
Président FFCC

Note importante **A LIRE**

**Il est rappelé que le sport exercé est dangereux et qu'à ce titre la FFCC recommande impérativement l'usage de protections corporelles et rappelle le devoir de précaution.**

1°) Nous vous rappelons que l'article 49 du règlement intérieur précise que le certificat médical doit être délivré par un médecin du sport impérativement.

2°) En raison du nombre important de rechutes suite à des blessures, la FFCC peut demander à son médecin fédéral une contre-expertise lors de votre reprise.

3°) MODIFICATION des franchises pour les accidents suivants :

<b>COUP DE CORNE</b>	3 jours et garantie 210 jours
<b>TRAUMATISME :</b>	15 jours et garantie 150 jours
	Ramenée à <b>10 jours en cas hospitalisation en ambulatoire</b>
	Ramenée à <b>5 jours en cas d'hospitalisation ordinaire</b>
<b>BLESSURE MUSCULAIRE</b>	30 jours et garantie 120 jours

**4°) Procédure pour les déclarations d'accident**, elles devront être envoyées à la **FFCC** dans les 10 jours maximum qui suit l'accident sauf dans le cas d'une hospitalisation (fournir le bulletin).

Le dossier devra être composé comme suit :

- Certificat de lésions délivré par le médecin de la course
- Lettre décrivant les circonstances de l'accident, date et lieu
- Arrêt de travail + les prolongations à chaque fin d'arrêt
- Compte rendu de la radio / IRM / Scanner pour les traumatismes ou blessures musculaires.

**POUR LA REPRISE : elle pourra se faire UNIQUEMENT en produisant un certificat de reprise par un médecin, le solde des indemnités en cours sera versé à la réception de ce document.**

**Documents obligatoires pour la délivrance de la licence :**

- Bulletin d'adhésion et la note d'information remplis et signés
- 2 Photos d'identité,
- Le certificat médical, délivré par un médecin du sport, d'aptitude à l'exercice de mon sport,
- L'attestation de carte vitale à jour des droits pour 2023
- Le ou les règlements (3 maximum à déposer lors de la demande) le 1<sup>er</sup> sera encaissé à la délivrance de la licence – 2 en différés les 2 mois suivants. **ATTENTION AUCUNE LICENCE NE SERA DELIVREE AVANT ENCAISSEMENT TOTAL DE LA COTISATION**
- Une autorisation parentale écrite pour les mineurs non émancipés.



# BULLETIN D'ADHESION Saison 2023

## Licence Stagiaire

**Bulletin d'adhésion à nous retourner complété, signé et accompagné du règlement à la Fédération.**  
**Date limite de dépôt le 31 janvier 2023.**

<input type="checkbox"/> <b>Option 1</b> (voir détail au dos)	<input type="checkbox"/> <b>Option 2</b> (voir détail au dos)	<input type="checkbox"/> <b>Option 3</b> (voir détail au dos) *
Cotisation Fédérale..... 75,00 €	Cotisation Fédérale..... 75,00 €	Cotisation Fédérale..... 75,00 €
Assurance responsabilité civile, juridique et décès invalidité ..... 304,00 €	Assurance responsabilité civile, juridique décès invalidité incapacité temporaire..... 486,00 €	Assurance responsabilité civile, juridique et décès invalidité incapacité temporaire..... 777,00 €
<b>Total ..... 379,00 €</b>	<b>Total ..... 561,00 €</b>	<b>Total..... 852,00 €</b>

Paiement par chèque libellé à l'ordre de la FFCC ou par virement bancaire aux coordonnées suivantes, en indiquant le nom, prénom et la licence visée : **FFCC – Crédit agricole du Languedoc**  
IBAN : FR76 1350 6100 0001 6505 4800 118 / BIC : AGRIFRPP835

Je suis : STAGIAIRE : 1<sup>ère</sup> Année  - 2<sup>ème</sup> Année  - 3<sup>ème</sup> Année  - 4<sup>ème</sup> Année

Je soussigné (Nom-Prénom) \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

E-mail indispensable : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

N° téléphone \_\_\_\_\_ N° de portable \_\_\_\_\_

**En cas de changement de numéro de téléphone en cours de saison, merci de nous en faire part très rapidement**

Date de naissance \_\_\_\_\_ Lieu \_\_\_\_\_

Groupe sanguin \_\_\_\_\_ Droitier  Gaucher

### Renseignements IMPORTANTS : (cocher la case correspondante)

Taille TEE-SHIRT: S  - M  - L  - XL

Vous êtes : ETUDIANT  SALARIE  SANS EMPLOI

Disponibilité pour raser : Lundi  - Mardi  - Mercredi  - Jeudi  - Vendredi  - Samedi

Fait à \_\_\_\_\_ , le \_\_\_\_\_ Signature (obligatoire) :

J'ai une autre licence FFCC, si oui laquelle..... (Précisez le collège)

Dans ce cas, je donne ma voix à ..... (Précisez le collège d'adhésion)

Fédération Française de la Course  
Camarguaise  
485 Rue Aimé Orand  
30000 NIMES  
Tél : 04.66.26.05.35

### Cadre réservé FFCC

Reçu le : ..... Licence n° : 23/.....

Règlement : ..... Montant : ..... Date enct : .....

Règlement : ..... Montant : ..... Date enct : .....

Règlement : ..... Montant : ..... Date enct : .....

**Je complète le bulletin d'adhésion pour la licence 2023, et les garanties prendront effet le lendemain du règlement et au plus tôt le 01/02/2023 pour se terminer le 31/01/2024.**

Cette licence est personnelle. Les garanties incluses ne concernent que le sport que j'exerce conformément aux statuts de la FFCC. Les garanties ne sont acquises qu'en cas d'accident survenu dans l'arène ou durant l'échauffement pour la saison allant du Congrès d'ouverture (courant février) à la clôture (courant novembre de la même année). L'incapacité temporaire ne sera versée que durant la saison car elle correspond à la perte de rémunération sur les cornes.

Les garanties sont acquises toute l'année en cas d'assistance au directeur technique fédéral.

Les garanties dont je dispose sont :

Option 1 :		Option 2 :		Option 3 :	
<b>Responsabilité Civile</b>	Oui avec une franchise de 150 €	<b>Responsabilité Civile</b>	Oui avec une franchise de 150 €	<b>Responsabilité Civile</b>	Oui avec une franchise de 150 €
<b>Protection Juridique</b>	Oui notamment en cas d'atteinte à l'intégrité physique, en matière pénale, en cas de litiges liés au cheval et au taureau via le <b>01.30.09.97.32</b>	<b>Protection Juridique</b>	Oui notamment en cas d'atteinte à l'intégrité physique, en matière pénale, en cas de litiges liés au cheval et au taureau via le <b>01.30.09.97.32</b>	<b>Protection Juridique</b>	Oui notamment en cas d'atteinte à l'intégrité physique, en matière pénale, en cas de litiges liés au cheval et au taureau via le <b>01.30.09.97.32</b>
<b>Décès</b>	Pour un capital de 8 000 €	<b>Décès</b>	Pour un capital de 15 000 €	<b>Décès</b>	Pour un capital de 30 000 €
<b>Incapacité Permanente</b>	Pour un capital de 15 000 € et avec une franchise relative de 15 %	<b>Incapacité Permanente</b>	Pour un capital de 30 000 € et avec une franchise relative de 15 %	<b>Incapacité Permanente</b>	Pour un capital de 50 000 € et avec une franchise relative de 15 %
<b>Incapacité Temporaire</b>	Pour 10 € par jour après franchise de <b>3 jours</b> pour les coups de cornes pour une durée maximum de 210 jours de la date de l'événement. <b>15 jours / 10 jours</b> si ambulatoire / <b>5 jours</b> si hospitalisation ordinaire pour les traumatismes pour une durée maximum de 150 jours de la date de l'événement. <b>30 jours</b> pour les blessures musculaires et pour une durée maximum de 120 jours de la date de l'événement. Limitation d'indemnisation annuelle est de 6 000 €	<b>Incapacité temporaire</b>	20 euros par jour après franchise de <b>3 jours</b> pour les coups de cornes pour une durée maximum de 210 jours de la date de l'événement. <b>15 jours / 10 jours</b> si ambulatoire / <b>5 jours</b> si hospitalisation ordinaire pour les traumatismes pour une durée maximum de 150 jours de la date de l'événement. <b>30 jours</b> pour les blessures musculaires et pour une durée maximum de 120 jours de la date de l'événement. Limitation d'indemnisation annuelle est de 12 000 €	<b>Incapacité temporaire</b>	20 euros par jour après franchise de <b>3 jours</b> pour les coups de cornes pour une durée maximum de 210 jours de la date de l'événement. <b>15 jours / 10 jours</b> si ambulatoire / <b>5 jours</b> si hospitalisation ordinaire pour les traumatismes pour une durée maximum de 150 jours de la date de l'événement. <b>30 jours</b> pour les blessures musculaires et pour une durée maximum de 120 jours de la date de l'événement. Limitation d'indemnisation annuelle est de 12 000 €

En cas de rechute, récurrence, complication, toute prise en charge est conditionnée par l'information et l'accord de l'assureur dans les 10 jours suivant la nouvelle incapacité temporaire.

**Il est rappelé que le sport exercé est dangereux et qu'à ce titre la FFCC recommande impérativement l'usage de protections corporelles et rappelle le devoir de précaution.**

Déclaration manuscrite à recopier dans le cadre : **« je soussigné, Nom, Prénom, déclare avoir pris connaissance des statuts de la FFCC et y adhérer sans réserve. Je reconnais avoir été informé des dispositions législatives en vigueur et figurant, notamment, dans le Code du Sport ».**

**☞ Déclaration manuscrite :**

## AUTORISATION DE DIFFUSION ET TRAITEMENT DES DONNES PERSONNELLES

Les données personnelles recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion de la Fédération Française de la Course Camarguaise. Les destinataires des données sont : la fédération, les services médicaux sur leur demande, les services institutionnels auxquels la fédération est affiliée sur leur demande.

*J'autorise* ou  *je n'autorise pas* à d'utiliser mon nom, prénom, nom de mon association à laquelle j'adhère, mes coordonnées, ma date de naissance, mes qualités associatives ou en courses camarguaises ainsi que ma photo, pour information d'un listing/annuaire des associations, ou tout commentaire, compte-rendu, article, sur le magazine fédéral et [www.ffcc.info](http://www.ffcc.info), site internet de la Fédération Française de la Course Camarguaise et sur les réseaux sociaux sous le nom de la fédération.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004 ainsi qu'au Règlement UE 2016/679 du Parlement Européen sur la protection des données personnelles (« Règlement RGPD »), vous bénéficiez d'un droit d'accès de rectification, d'effacement et de limitation aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au service communication ou secrétariat de la FFCC, 485 rue Aimé Orand, 30000 Nîmes - [poleadministratif-financier@ffccamarguaise.com](mailto:poleadministratif-financier@ffccamarguaise.com)

Le responsable du traitement des données personnelles est la FFCC.

A défaut d'une déclaration express de votre accord, les informations ne donneront pas lieu à diffusion.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_ Signature (obligatoire)


Je suis informé que conformément aux dispositions législatives en vigueur, je peux renoncer à bénéficier des garanties individuelles accidents proposées par la FFCC, mais que dans ce cas je dois fournir une attestation sur papier libre précisant « *je reconnais avoir été informé des risques encourus lors de l'exercice de mon activité associative et malgré ce je renonce à bénéficier de la protection proposée par la FFCC. Je renonce donc définitivement à tout recours envers la FFCC ainsi que leurs assureurs* ».

Je suis également informé de la possibilité et de mon intérêt à souscrire des garanties individuelles complémentaires.

**Assurance souscrite par l'intermédiaire de QUADRASSUR (Orias n° 10055917 – 16005875 – 20003470 - 20003471)  
auprès d'AXA Assurances n° 516766804 et JURIDICA n° 2698305504  
QUADRASSUR – 1243 Ave Maréchal JUIN – 30900 NIMES  
Siret : 52398039900019**

# CERTIFICAT MEDICAL

## AVIS MEDECIN FEDERAL

	APTE	INAPTE	SURCLASSEMENT	Tampon du Médecin
---	------	--------	---------------	-------------------

**Note importante à l'attention du médecin :** le candidat à la pratique du sport doit subir une visite complète. En cas de problème, il y a possibilité de demander l'avis du médecin Fédéral. En outre, il y a lieu de sensibiliser l'intéressé sur les problèmes de dopage et la prise de médicaments (prescrits ou auto-médication) pouvant interférer avec des contrôles inopinés. Enfin, il est nécessaire de l'avertir des risques traumatiques sévères liés à la pratique de la course camarguaise (du type consentement éclairé).

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_ Date de naissance  

**GROUPE SANGUIN OBLIGATOIRE :** ..... (Délivrance d'une ordonnance en cas d'information inconnue)

Vaccination antitétanique le :   (valable 10 ans)

Bilan Cardio vasculaire (ECG éventuel) : TA au repos  

*Épreuve d'effort : 30 flexions en 45"*

(une épreuve maximale d'effort instrumentée est obligatoire après 35 ans)

Pouls au repos :   A l'effort :   Après 1'effort  

Capacité vitale mesurée : (ou mesure thoracique) .....

Réflexes ostéo tendineux : .....

Appareil locomoteur :   Limitations :   Amputations :  

Bilan	Mobilité		Motricité		Lésions		Commentaires en Clair :
	Dte	Ghe	Dte	Ghe	Dte	Ghe	
Epaules							
Membre sup							
Rachis Bassin							
Genoux							
Chevilles							

Acuité auditive : voix chuchotée perçue à 3 m  OUI   NON

Acuité visuelle :

sans correction : Œil Gauche   / 10 Œil Droit   / 10

avec correction : Œil Gauche   / 10 Œil Droit   / 10

Port de lentille  

La somme des deux yeux doit être au moins supérieure à  8/10èmes

**Plier et Agrafier pour le secret médical**

					<u>Nom - signature du Médecin du sport et Cachet</u>
<b>Appréciation état général</b>	Excellent	Bon	Moyen	Mauvais	
(Entourer la case)					
<b>Conclusion</b>	<u>Apte</u>	<u>Inapte</u>	<u>Médecin Fédéral sollicité</u>		
<b>Surclassement</b>	<u>Apte</u>	<u>Inapte</u>	<u>Médecin Fédéral sollicité</u>		

Je soussigné reconnais sincère mes déclarations au médecin et avoir pris connaissance des problèmes inhérents au dopage et aux risques encourus par la pratique de la Course Camarguaise

**Nom et Prénom du stagiaire :** .....

**Date et signature du stagiaire :**

Certificat obligatoirement établi par un médecin du sport (article 49 du règlement fédéral).  
Le médecin peut sous simple demande auprès de la FFCC, se procurer le règlement médical fédéral (Livre IV, chapitre III).